

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :

- afférents au C.M.: 15
- en exercice : 15
- présents : 08

L'an deux mil treize, vingt-sept novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUER, régulièrement convoqué, en session ordinaire, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur CHABRIER Christian, Maire.

Vote :

- Pour : 11
- Contre : 00
- Abstention : 00

Date de la convocation : 21 novembre 2013

Date d'affichage de la convocation : 21 novembre 2013

Présents : CHABRIER Christian –MURA Véronique
– CHABERT Gérard –PRUNARETTI David – JANICOT Arnaud – RICHARD Jean-Marie – MOULIN Christophe
– DOMERGUE Vincent –

OBJET :

TARIFS 2014
CONCESSION
CIMETIERE

Absents : RENNOU Stéphane – VEYDARIER Jacques
– CAMBON Fabien – LARUELLE Marielle –
CAUSSADE Joël – COURT Alain – TESTE Julie

RENNOU Stéphane donne pouvoir à CHABRIER Christian
COURT Alain donne pouvoir à CHABERT Gérard
TESTE Julie donne pouvoir à MOULIN Christophe

Secrétaire de séance : DOMERGUE Vincent

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 17 décembre 2012 fixant le tarif pour l'année 2013 des concessions dans le cimetière communal.

| | |
|---|----------|
| - concession cinquantenaire de 5 m ² | 740,00 € |
| - concession trentenaire de 5m ² | 510,00 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** de ne pas augmenter les tarifs suivants applicables au 1^{er} janvier 2014, à savoir :

| | |
|---|----------|
| - concession cinquantenaire de 5 m ² | 740,00 € |
| - concession trentenaire de 5m ² | 510,00 € |

Cette redevance sera recouvrée par le Trésorier Principal d'AUBENAS, Receveur municipal de la Commune.

Ainsi fait et délibéré à MERCUER, les jour, mois et an susdits,

Le Maire,
Christian CHABRIER.